

Service de reconnaissance des plantes

Les Botanistes dont les noms suivent proposent leurs services pour aider leurs confrères, les jeunes surtout, à déterminer leurs récoltes :

- Pour les *Charophycées* :
 - M. le Chanoine R. CORILLION, Maître de Recherches au C.N.R.S., 18, rue Maurice Berné, 49130 LES-PONTS-DE-CÉ.
- Pour les *Champignons supérieurs* :
 - M. le Dr P. BOUCHET, Les Ouillères des Nouillers, 17380 TONNAY-BOUTONNE.
- Pour les *Algues marines brunes et vertes* :
 - M. Ch. LAHONDÈRE, 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN.
- Pour les *Muscinées* :
 - M. R.B. PIERROT, Les Andryales, Saint-André, 17550 DOLUS.
(Responsable du Fichier Bryophytes du Centre-Ouest)
 - M. M. ROGEON, 14, rue Henri Dunant, 86400 CIVRAY.
- Pour les *Cryptogames vasculaires* et les *Phanérogames* :
 - M.A. BARBIER, 11, rue de la Brouette du Vinaigrier, 86000 POITIERS.
 - M.P. BIGET, 37, rue Emile Zola, 79000 NIORT.
 - M.A. BOURASSEAU, 2, rue Bernard Palissy, 17100 SAINTES.
 - M. le Chanoine R. CORILLION, Maître de Recherches au C.N.R.S., 18, rue Maurice Berné, 49130 LES-PONTS-DE-CÉ.
 - M. Ch. LAHONDÈRE, 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN (Pour les plantes du littoral).
 - M.A. TERRISSE, Lycée M. de Valois, 16017 ANGOULÊME (pour les plantes de la partie orientale des Pyrénées).

Il est recommandé que chaque récolte comprenne, autant que possible, deux ou mieux trois parts d'herbier, la détermination étant d'autant plus sûre et plus précise qu'il est possible d'examiner un plus grand nombre d'échantillons. Cela permettrait aussi au déterminateur de conserver pour son propre herbier l'une des parts envoyées.

NOTA : Il est demandé aux envoyeurs de dédommager les déterminateurs des frais de correspondance, surtout s'ils désirent que les échantillons envoyés aux fins de détermination leur soient retournés.